

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2017

Présents : M. MILLE - M. CORNU - Mme QUINTERNET - M. COTTA - Mme LAB - M. JAMMI - Mme AUBRY - Mme FAVEREAU - M. DURUPT - Mme GUIDEZ - Mme GIRARDOT - Mme LAROCHE - M. DESMAREST - M. KELLER - M. DURPOIX - Mme PIATTI - Mme LAMIRAL - M. DEVILLERS

Absent : M. MITTLER

Excusés : Mme DUMONTEIL (pouvoir à M. JAMMI) - M. MARECHAL (pouvoir à M. COTTA) - M. STRUB - M. TARIN (pouvoir à Mme AUBRY)

Assistait à la séance : Mme Anne PERREZ, Secrétaire Générale

Secrétaire de séance : Cécile AUBRY désignée à la majorité (MM. KELLER et DURPOIX s'abstiennent et M. DEVILLERS ne souhaite pas prendre part au vote).

-:-:-:-:-

1. Subvention au FCPM pour ses prestations périscolaires

Le Maire rappelle au Conseil municipal la participation du Football Club du Pays Minier aux Nouvelles Activités Périscolaires organisées à RONCHAMP et donne lecture du décompte des prestations qu'il conviendrait de régler sous forme de subvention.

Les interventions ont eu lieu au 1^{er} trimestre 2017 et représentent au total 37h30. Le coût d'une heure étant estimé à 15 €, une subvention de 562,50 € pourrait être allouée au FCPM.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité moins 4 abstentions (M. KELLER, M. DURPOIX, Mme PIATTI et Mme LAMIRAL), décide de verser au Football Club du Pays Minier une subvention de 562,50 €.

2. Recours au financement participatif pour la restauration d'une statue du Musée de la Mine

Le Maire donne la parole à M. CORNU qui informe le Conseil municipal de la nécessité de restaurer la statue de Sainte-Barbe qui fait partie de la collection du Musée de la Mine, le coût de cette restauration étant estimé à 2 500 €.

Afin de financer ce projet et, en même temps, de donner de la visibilité au Musée de la Mine dont le réaménagement est à l'étude, il propose de recourir au financement participatif par le biais de la plateforme "ULULE".

Les conseillers sont appelés à se prononcer sur cette initiative.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 16 voix pour, 4 voix contre (M. KELLER, M. DURPOIX, Mme PIATTI, Mme LAMIRAL) et 1 abstention (M. DEVILLERS) :

- accepte le principe du financement participatif pour la restauration de la statue de Sainte-Barbe du Musée de la Mine,
- autorise le recours à la plateforme "ULULE" pour recueillir les contributions.

3. Décision modificative budgétaire (chaufferie bois)

Le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de procéder à une modification du budget primitif 2017 "Chaufferie bois" afin d'intégrer les frais d'études engagés en vue de la construction d'une seconde chaufferie dont le projet est à présent lancé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (M. DEVILLERS ne prend pas part au vote), décide de modifier ainsi qu'il suit le budget 2017 "Chaufferie bois" :

D 2315-041 (immobilisations en cours)	+ 9 000 €
R 2031-041 (frais d'études)	+ 9 000 €.

4. Informations de la municipalité

Les informations seront publiées ultérieurement.

Séance levée à 20h10.